



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

AXESSCIBLE

Conseil en gestion de patrimoine

adhérent de la Compagnie des CGP CIF



22 place Gambetta 33000 Bordeaux - 0972332372 - contact@axesscible.com

AXESSCIBLE - SAS au capital de 15000€, enregistrée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 805142619,
SIREN : 805142619 - Code APE/NAF : 6619B

Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance sous le n°14006449
en qualité de Conseil en Investissements Financiers (CIF), Intermédiaire en Assurances (IAS) et Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de
Païement (IOBSP)

consultation possible sur www.orias.fr/welcome

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : MMA IARD Assurances Mutuelles - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9
conforme aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire qu'en application de la réglementation destinée à protéger les investisseurs, les conseillers en investissements financiers, les intermédiaires en assurance et les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement sont dans l'obligation de remettre à leur clientèle, avant la formulation d'un contrat, un document d'entrée en relation conforme aux articles 325-5 du Règlement général de l'AMF, R521-1 du Code des assurances et R519-20 du Code monétaire et financier.

Ce document vous permet de vérifier par vous-même notre statut et notre capacité d'exercice.

Activité exercée par AXESSCIBLE

Votre Conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance (consultation possible sur www.orias.fr) sous le numéro 14006449 en qualité de :

- **Conseil en Investissements Financiers (CIF), Conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du règlement général de l'AMF** adhérent à la Compagnie des CGP CIF, sous le numéro F000485, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082, Paris cedex 02 (www.amf.france.org).
Le Conseiller en investissements Financiers est contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°127100481, souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9

- **Intermédiaire en Assurances (IAS), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)**

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°127100481, souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9

- **Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement (IOBSP), Courtier en opérations de banques et services de paiement (COBSP)**

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°127100481, souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09, <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

AXESSCIBLE s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de la Compagnie des CGP CIF disponible au siège de l'association.

- **Votre conseiller est par ailleurs Agent Immobilier, détenteur d'une carte professionnelle n°CPI 3301 2018 000 017 865 délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bordeaux.**

L'activité d'Agent Immobilier est contrôlée par la DGCCRF, Administration française relevant du Ministère de l'Economie.

Garanties

Votre Conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant les diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de **MMA IARD Assurances Mutuelles**, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9
Numéro de police : 127100481
- Garantie financière souscrite auprès de **MMA IARD Assurances Mutuelles**, 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72 030 Le Mans CEDEX 9
Numéro de police : 127100481

Principaux partenaires

Nous souhaitons que la diversité des fournisseurs listés ci dessous soit de nature à vous assurer de l'objectivité de nos recommandations.

Voici la liste des établissements promoteurs des produits mentionnés au 1° de l'article L341-3 du Code monétaire et financier ou autres fournisseurs avec lesquels AXESSCIBLE entretient une relation de nature commerciale (listes susceptibles d'évolution) :

Comptes-Titre

GRESHAM BANQUE, ODDO, ALPHEYS.

Immobilier d'investissement

ALTAREA COGEDIM, ANGELYS GROUP, BELIN PROMOTION, BOUYGUES IMMOBILIER, BPD MARIGNAN, LA FRANÇAISE AM, VINCI, TAGERIM, SOFIDY, SEVERINI PIERRE & LOISIRS, SERGE MAS PROMOTION, REALITES IMMOBILIER, PRIMONIAL REIM, PRIMONIAL PARTENAIRES, PERL, PERIAL, OGIC, NEXITY, NACARAT, MARIGNAN, LP PROMOTION, AEW CILOGER, ALTIXIA, AQUIPIERRE PROMOTION IMMOBILIÈRE, CERENICIMO, CORUM AM, EDOUARD DENIS PROMOTION, EIFFAGE IMMOBILIER, GREEN CITY IMMOBILIER, GROUPE CIR, GROUPE PICHET, HISTOIRE ET PATRIMOINE, INTER GESTION, KAUFMAN & BROAD, MAGELLAN, NAMI AEW EUROPE, SWISS LIFE REIM, PAREF GESTION, ICADE.

Epargne professionnelle & retraite

AGEAS, AVIVA, AXA THEMA, CARDIF, ERES, GENERALI, INTENCIAL, MMA EXPERTISE & PATRIMOINE, ODDO, SWISS LIFE, UNEP, VIE PLUS, PRIMONIAL.

Assurance-Vie & Capitalisation

AGEAS, AFI ESCA, ALPHEYS, AVIVA, AXA THEMA, APICIL, CARDIF, CARDIF LUX VIE, ERES, GENERALI PATRIMOINE, GENERALI LUXEMBOURG, INTENCIAL PATRIMOINE, MMA EXPERTISE & PATRIMOINE, ODDO, PRIMONIAL, SPIRICA, ORADEA VIE, VIE PLUS, UNEP, UAF LIFE PATRIMOINE, SWISS LIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE, SURAVENIR, SWISSLIFE LUXEMBOURG, ONE LIFE.

Prévoyance

AFI ESCA, ALPHEYS, AVIVA, AXA THEMA, METLIFE, MMA EXPERTISE & PATRIMOINE, UNEP, VIE PLUS.

Défiscalisation

PRIMONIAL, 123 IM, CALAO, INOCAP, SIGMA GESTION, TRUFFLE CAPITAL.

Courtage en Crédit

AXA BANQUE, GRESHAM.

Sociétés de gestion

AMIRAL GESTION, AMUNDI, AVIVA INVESTORS FRANCE, AXA IM, BDL CAPITAL MANAGEMENT, BNY MELLON IM, BLACKROCK, CM CIC AM, CPR AM - LE COMPTOIR, CARMIGNAC, COMGEST, DNCA FINANCE, DORVAL AM, ECOFI INVESTISSEMENTS, EDMOND DE ROTHSCHILD AM, ERES GESTION, FIDELITY INTERNATIONAL, GENERALI INVESTMENTS, GINGER AM, GROUPAMA AM, H2O AM, HMG FINANCE, JP MORGAN ASSET MANAGEMENT, KEREN FINANCE, KEPLER CHEVREUX, LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, LA FRANÇAISE, LAZARD FRERES GESTION, LYXOR ASSET MANAGEMENT, M&G INVESTMENTS, MANDARINE GESTION, MIROVA, MONETA ASSET MANAGEMENT, MORGAN STANLEY IM, NATIXIS IM, OFI AM, ODDO BHF AM, PICTET AM, PORTZAMPARC GESTION, ROBECO FRANCE, ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT EUROPE, SCHELCHER PRINCE GESTION, SUNNY AM, SWISS LIFE ASSET MANAGEMENT, SYCOMORE ASSET MANAGEMENT, TIKEHAU CAPITAL, TURGOT ASSET MANAGEMENT.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe des liens commerciaux ou capitalistiques significatifs (participation supérieure ou égale à 10% des droits de vote ou du capital) entre AXESSCIBLE et les établissements promoteurs de produits suivants :

- **CEPP - Crédits Entreprises Professionnels Particuliers** (relation commerciale)
- **Les Courtiers Bordelais** (relation commerciale)
- **Ÿmanci - Crédit immobilier** (relation commerciale)

Rémunérations

Nos conseils en stratégie patrimoniale sont rémunérés sous forme d'honoraires au tarif de 200 euros HT / heure. En fonction des missions proposées, nous pourrions également vous proposer un forfait d'honoraires spécifique à chaque mission. Le montant du forfait sera dans ce cas inscrit dans une lettre de mission idoine ou dans un devis préalable à la mission.

Nos conseils en investissements financiers, en assurance et en immobilier sont rémunérés au moyen d'une fraction des frais relatifs aux interventions réalisées dans ce cadre, acquittée, directement ou indirectement, par les promoteurs des produits ou services (assureurs, sociétés de gestion, promoteurs immobiliers)

En cas de prescriptions de préconisations, nous pourrions percevoir des rétrocessions de commissions par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réaliserez. Nous serons ainsi rémunérés par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui nous autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajouteront une fraction des frais de gestion qui correspond au maximum à 2,5% par an.

Dans le cas où l'opération porterait sur une opération de banque, les éventuels frais et rémunération dus seront précisés sur la lettre de mission ad hoc.

Politique de gestion des conflits d'intérêt

AXESSCIBLE a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, d'identifier et de gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

Clause de confidentialité

En application de l'article 325-4 du Règlement général de l'AMF, AXESSCIBLE s'abstient, sauf accord exprès de votre part, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à la Compagnie des CGP CIF, ni aux Autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de nos relations, vous êtes amenés à transmettre à AXESSCIBLE des données à caractère personnel. En conséquence, AXESSCIBLE traite des données personnelles vous concernant.

Lorsque vous communiquez à AXESSCIBLE des données personnelles de tiers (votre conjoint, votre enfant, etc.), vous vous engagez à avoir obtenu leur consentement et à les avoir informés des présentes mentions informatives.

AXESSCIBLE traite en qualité de responsable de traitement des données personnelles dans le cadre de son activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, au sens des dispositions du règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ces données peuvent être traitées à des fins de passation, de gestion et d'exécution des contrats car elles sont nécessaires à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande. Ces données peuvent également être traitées, si vous y avez consenti ou si l'entité AXESSCIBLE y a un intérêt légitime, afin de réaliser des opérations de prospection. Enfin, ces données peuvent être traitées aux fins de respect des obligations réglementaires incombant à AXESSCIBLE, étant entendu que ces obligations peuvent varier eu égard à votre situation (notamment et de manière non-exhaustive, aux obligations liées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, au respect des dispositions du Code monétaire et financier, au respect des positions de l'Autorité des marchés financiers, au respect des dispositions du Code des assurances, etc.).

Ces données sont conservées 5 ans après la fin de votre relation contractuelle avec AXESSCIBLE. Si vous n'avez pas contracté avec AXESSCIBLE, vos données peuvent être conservées jusqu'à 3 ans après le dernier contact émanant de votre part. Dans le cadre de certaines situations exceptionnelles, vos données sont susceptibles d'être conservées au-delà de ces durées (de manière non exhaustive : dans le cadre d'un contentieux, lorsque les voies de recours ordinaires et extraordinaires ne sont plus possibles contre la décision rendue ; dans le cadre d'activités immobilières, 10 ans au sein du registre des mandats ; aux fins de respects de certaines obligations légales incombant à AXESSCIBLE; à la demande d'une autorité légale, etc.).

Ces données pourraient être transmises aux entités d'un groupe de société auquel appartiendrait AXESSCIBLE (ainsi que toutes autres sociétés pouvant ultérieurement intégrer ce groupe), à ses partenaires commerciaux (assureurs, sociétés de gestion, établissements bancaires et leurs éventuels intermédiaires) ainsi qu'à ses prestataires (éditeurs de logiciels, hébergeur, archiveur, etc.) agissant sur ses strictes instructions.

Ces données sont susceptibles de faire l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne, sur les fondements suivants : lorsque les données sont transférées à AXESSCIBLE, sur le fondement de la décision 2011/61/UE de la Commission du 31 janvier 2011 ; lorsque des données sont transférées à des sous-traitants, en vertu de la mise en place de garanties appropriées (notamment la signature de clauses contractuelles types adoptées par une autorité de contrôle ou la Commission européenne et/ou le respect d'un code de conduite) et/ou en vertu d'une décision d'adéquation de la Commission européenne vers un pays assurant un niveau de protection adéquat.

Vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès ainsi qu'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition pour motif légitime aux données personnelles vous concernant.

Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du Client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pourrez présenter votre réclamation à l'adresse du cabinet de M. Christophe TUNICA, qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- **Médiateur de l'AMF** : Madame Marielle COHEN BRANCHE, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02;
Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateurmode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>;
- **Médiateur de l'assurance** : Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09.
Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>;
- **Médiateur produits immobiliers et bancaires** : La Médiation de la consommation, ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS;
Site internet : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp.

Utilisation du courrier électronique

Nous serons amenés à communiquer par courrier électronique avec vous ou avec toute autre personne autorisée par vous. Dans ce cas, vous acceptez expressément les risques inhérents que présente ce mode de communication (y compris les risques d'interception, de modification ou d'accès non autorisé à ces messages, ainsi que les risques de virus ou d'autres intrusions malveillantes).

Fait et remis par voie électronique le 06/07/2025.

06/07/2025 00:56



M. Christophe TUNICA